

ROYAUME DU MAROC

DÉCLARATION PRONONCÉE PAR M. ABDELOUAHAB BELLOUKI, AMBASSADEUR ET REPRÉSENTANT PERMANENT DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE L'OIAC, À LA QUATRE-VINGT-QUINZIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Excellences,
Chers collègues,

Je voudrais réitérer, de prime abord, au nom de la délégation marocaine, le plein soutien à la présidence de SE M. Agustín Vásquez Gómez, Ambassadeur, représentant permanent d'El Salvador. Vos qualités humaines et professionnelles permettront, j'en suis convaincu, de mener les délibérations de cette session du Conseil exécutif vers de conclusions fructueuses.

Je voudrais également exprimer le plein soutien de ma délégation au Directeur général de l'OIAC, M. Fernando Arias, ainsi qu'au personnel du Secrétariat technique pour leur professionnalisme et dévouement. Le rapport complet et instructif, très apprécié par ma délégation, présenté par le Directeur général pour cette session, est une précieuse source d'inspiration pour nos travaux. En outre, ma délégation salue les mesures mises en place par l'Organisation visant à minimiser l'impact de la pandémie de la Covid-19 et qui permettent de maintenir les activités de l'OIAC dans de bonnes conditions.

Ma délégation s'associe pleinement à la déclaration du Groupe africain, prononcée par SE M. Lawrence Lenyapa, Ambassadeur, représentant permanent du Kenya, et à celle du Mouvement des pays non alignés et de la Chine, prononcée par SE M. Fikrat Akhundov, Ambassadeur, représentant permanent de la République d'Azerbaïdjan.

Monsieur le Président,

Mon pays réitère l'importance de mise en œuvre équilibrée et optimale de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. En outre, mon pays renouvelle sa position de principe en faveur du renforcement des capacités des États parties, en particulier ceux en développement, pour s'acquitter au mieux de leurs obligations au titre de la Convention et faire face aux défis actuels.

Dans ce cadre, le Maroc salue l'initiative du Directeur Général pour la mise en œuvre d'un Programme OIAC de renforcement de la coopération avec l'Afrique, en vue d'optimiser la mise en œuvre de la Convention dans le continent africain. À cet égard, le Maroc se félicite des réalisations accomplies dans le cadre des quatre phases précédentes de ce programme et exprime son engagement ferme pour agir de concert avec l'ensemble des parties prenantes pour la réussite de la cinquième phase, tel que proposé sur les récentes Notes du Directeur Général.

Tenant compte des réalités spécifiques de chaque État partie et de chaque sous-région, la promotion de la coopération Sud-Sud visant le renforcement mutuel des capacités, demeure un axe essentiel à développer. Dans ce sens, ma délégation salue le soutien accordé par les membres du Secrétariat pour l'organisation prochaine par le Maroc d'un cours de base en ligne portant sur l'assistance et la protection contre les armes chimiques pour les pays de l'Afrique du Nord et du Sahel.

Par ailleurs, il est à noter que la continuation du succès et de la dynamique positive du Programme pour l'Afrique dépend toutefois d'un mode de financement plus stable et durable. Ma délégation renouvèle dans ce cadre sa gratitude aux donateurs pour leurs contributions volontaires.

Monsieur le Président,

Le Maroc exprime, avec la plus grande fermeté, sa condamnation de l'emploi des armes chimiques par quiconque, où que ce soit, en toute circonstance et pour n'importe quelle raison. C'est un acte injustifiable à tous points de vue. Pour un monde débarrassé à jamais des armes chimiques et au vu des circonstances actuelles, les États parties sont appelés à continuer à œuvrer sincèrement et faire prévaloir le dialogue constructif afin de protéger la norme, de renforcer l'unité et l'intégrité de l'Organisation et de consacrer sa nature technique.

Par ailleurs, ma délégation a pris note des derniers rapports de l'Équipe d'évaluation des déclarations. En notant favorablement la destruction vérifiée et complète des installations de fabrication d'armes chimiques déclarées par la République arabe syrienne, mon pays encourage la continuation d'un dialogue constructif entre cet État partie et le Secrétariat, pour la mise en œuvre optimale des dispositions de la Convention et des décisions pertinentes à ce sujet, ainsi qu'en vue de résoudre toutes les questions qui demeurent sans réponse.

Monsieur le Président,

La menace que représentent les acteurs non étatiques demeure une préoccupation majeure pour tous les pays. Dans ce cadre, ma délégation salue la pertinence des activités du Groupe de travail à composition non limitée sur le terrorisme, présidé nouvellement par SE M. Vusimuzi Philemon Madonsela, Ambassadeur, représentant permanent de l'Afrique du Sud, et du Sous-Groupe de travail sur les acteurs non étatiques, sous la présidence de SE Mme María Teresa Infante, Ambassadeur, représentant permanent du Chili.

Ma délégation soutient la continuation des consultations, sous l'égide des Co-facilitateurs SE M^{me} Laura Dupuy Lasserre, Ambassadeur, représentant permanent d'Uruguay, et SE M. Matthew Neuhaus, Ambassadeur, représentant permanent d'Australie, en vue de rapprocher les différents points de vue sur les questions liées à la gouvernance organisationnelle. Le succès de cet effort collectif serait à même de donner un nouveau souffle à la mise en œuvre de la Convention, ainsi qu'au renforcement de notre Organisation lui permettant de s'acquitter au mieux de ses responsabilités.

En conclusion, je voudrais remercier chaleureusement mon frère, SE M. Oji Ngofa, Ambassadeur, représentant permanent du Nigéria, ainsi que sa délégation, pour le travail accompli en tant que Coordonnateur du Groupe africain tout au long de son mandat. En outre, j'adresse mes sincères félicitations et mes souhaits de réussite à SE M. Lawrence Lenyapa, Ambassadeur, représentant permanent du Kenya, qui a assumé récemment la tâche de la coordination du Groupe africain.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Je souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la quatre-vingt-quinzième session du Conseil.